



L'impact des normes sociales chez les hommes

Selon le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc), les idées reçues à l'égard des hommes sont moins souvent abordées, contrairement aux stéréotypes liés aux femmes (doubles journées des mères de famille, inégalités salariales), qui font l'objet de recherches plus approfondies. Ainsi, le Crédoc a réalisé une étude montrant que les hommes sont eux aussi influencés dans leurs choix de vie par les normes sociales ⁽¹⁾. Autrement dit, ils sont confrontés à des stéréotypes traditionnels, en ce qui concerne leur niveau de revenus et leurs responsabilités professionnelles.

Le Crédoc indique que le modèle « monsieur gagne-pain » et « madame gagne-petit » demeure profondément ancré chez les jeunes hommes, avec l'idée que les hommes doivent impérativement travailler lorsqu'ils ont des enfants en bas âge pour assurer un revenu au foyer. Dans le détail, près d'un Français sur quatre considère que les pères de jeunes enfants doivent toujours travailler. La part des jeunes hommes ayant intériorisé cette idée est de 21 %, contre 13 % pour les jeunes femmes.

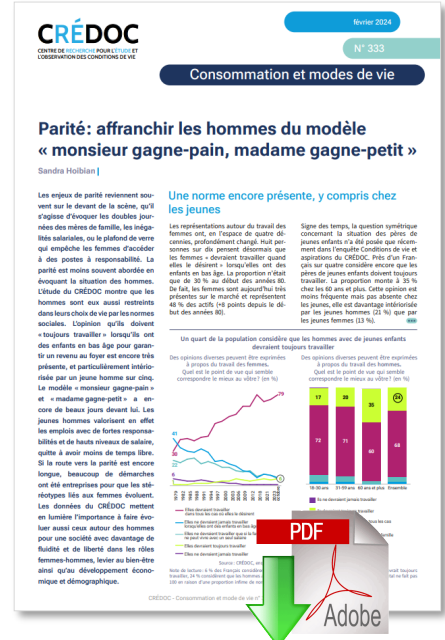
Par ailleurs, les jeunes hommes aspirent davantage à des emplois à fortes responsabilités (62 %, contre 54 % des jeunes femmes) et à des salaires élevés, même si cela implique d'avoir moins de temps libre (58 % des jeunes hommes, contre 50 % des jeunes femmes). La répartition genrée des métiers influence l'importance que les jeunes hommes accordent au travail et au statut social. Dans plus de sept cas sur dix, les professions socialement et économiquement valorisées (ingénieurs informatiques et cadres commerciaux) sont occupées par des hommes.

Les rôles genrés traditionnels renforcés à l'arrivée des enfants

Lors de la naissance de leur premier enfant, les jeunes femmes envisagent de concilier leur vie familiale et professionnelle, tandis que les représentations des jeunes hommes restent inchangées.

L'étude fait référence aux travaux du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq), qui révèlent qu'après seulement trois ans de vie active, les jeunes mères ont moins de chances de travailler que les femmes sans enfant ⁽²⁾. En revanche, devenir père accroît les perspectives d'emploi.

Le choix du temps partiel chez les hommes est motivé par la volonté de poursuivre une autre activité (30 %, contre 11 % chez les femmes), de suivre des études ou une formation, ou encore par des raisons de santé (21 %, contre 10 %). Environ une femme sur deux ayant la possibilité de travailler privilégie le temps partiel pour s'occuper de ses enfants ou d'un autre membre de sa famille (48 %, contre 14 % des hommes en temps partiel). Enfin, environ une femme sur cinq exerce à temps partiel pour disposer de plus de temps libre ou pour se consacrer aux tâches ménagères (20 %, contre 16 % chez les hommes).



(1) – Sandra Hoibian (Crédoc), « [Parité : affranchir les hommes du modèle « monsieur gagne-pain, madame gagne-petit »](#) », *Consommation et modes de vie* n° 333 de février 2024 (4 pages).

(2) – Vanessa Di Paola (CNRS, Laboratoire d'économie et de sociologie du travail, Centre associé régional d'Aix-en-Provence Céreq), Dominique Épiphane (Céreq), « [Inégalités de genre en début de vie active, un bilan décourageant](#) », *Bulletin de recherches emploi formation* n° 442 de 2023 (4 pages).



Beaucoup plus nombreux, plus diplômés, plus âgés...

Portrait-robot des apprentis ligériens

« La région des Pays de la Loire se caractérise historiquement par un fort ancrage de l'apprentissage dans son système de formation », soulignent l'Insee et le Cariforef dans *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 135 de septembre 2024 (« L'apprentissage stimulé par l'enseignement supérieur », 4 pages). Depuis 2018, l'État a particulièrement soutenu l'apprentissage et cela s'est concrétisé par une forte augmentation des effectifs.

En 2022, la région accueille 63 500 apprentis, soit plus de deux fois plus qu'en 2017 (28 800). Selon le recensement, les apprentis représentent 20,7 % des élèves ou étudiants de 15 à 29 ans inscrits dans un établissement d'enseignement ou de formation ligérien. Ce taux de 20,7 % place les Pays de la Loire au premier rang des régions de France hexagonale.

En 2022, la part des apprentis ligériens préparant un diplôme de niveau Bac+2 ou plus s'élève à 30 %, soit + 17

points par rapport à 2017. À l'inverse, la part de ceux ayant un niveau inférieur au Bac est de 39 %, ce qui constitue une chute de 22 points en cinq ans.

Pour autant, le nombre d'apprentis progresse pour tous les niveaux de diplômes pendant ces cinq ans : en moyenne annuelle, le nombre d'apprentis de niveau Bac+3 ou plus croît de 53 % par an de 2017 à 2022 ; celui des jeunes ayant un niveau inférieur au Bac augmente de 7 % par an. De ce fait, les apprentis ligériens sont plus âgés que cinq ans auparavant.

La dynamique de l'apprentissage est portée par le secteur tertiaire ; la progression est plus forte dans les plus grandes entreprises. En outre, l'apprentissage est surtout en progression dans les grandes agglomérations – en particulier à Laval. La part d'apprentis parmi l'ensemble des salariés a augmenté de plus de 2 points dans les zones d'emploi de Laval et de Château-Gontier.

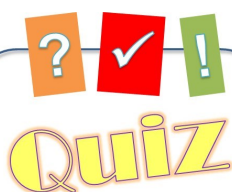


Changement d'adresses électroniques au CÉAS

Avec l'arrivée imminente de la fibre optique, l'association en profite pour mettre à jour ses adresses électroniques.

Merci de bien vouloir utiliser les nouvelles adresses ci-dessous pour toute correspondance :

- ✉ Secrétariat du CÉAS : secretariat@ceas53.org
- ✉ Tiers de confiance : tiersdeconfiance@ceas53.org
- ✉ Adresse des salariés :
 - Arthur DUBOIS : adubois@ceas53.org
 - Louise GUILLÉ : lguille@ceas53.org
 - Claude GUIOULLIER : cguioullier@ceas53.org
 - Nathalie HOUDAYER : nhoudayer@ceas53.org



2025
Semaine 16

La pensée hebdomadaire

« Les algorithmes résument chacun d'entre nous à son pouvoir d'achat. Cet empire du calcul et de la data sauvegarde les apparences de la liberté. Mais c'est une liberté à sens unique : celui de la consommation, celui d'un consommateur qui a besoin de toujours plus pour se sentir exister. Il faut y résister personnellement, car à nous laisser ainsi faire, nous verrons se déprécier en nous toutes les autres manières de donner du sens à la vie. Elle se nourrit en effet d'une infinité de liens non marchands qu'aucun algorithme ne saurait remplacer. »

Jean-François Bouthors, journaliste et éditeur,
« La nouvelle "servitude volontaire" » (point de vue),
Ouest-France du 3 février 2025.